

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION LORRAINE

Bulletin technique n° 22 du 16 septembre 1999

Colza

Les colzas les plus avancés atteignent le stade 4 à 5 feuilles. Les levées des semis plus tardifs sont freinées par la sécheresse.

Ravageurs

Quelques altises sont capturées dans les cuvettes. Des morsures sont observées dans certaines parcelles sans dépasser le seuil d'intervention.
Réaliser des comptages. Intervenir si 3 pieds sur 10 présentent des morsures.
Lors des tournées réalisées par les techniciens du SRPV sur des parcelles de référence (non traitées) ou des parcelles d'agriculteur, aucun autre insecte n'a été observé sur les colzas (pucerons, chenilles diverses, etc...).

Aphanomycès du pois

La menace s'étend

Depuis 1993, Aphanomycès euteiches est devenu un parasite majeur du pois dans certaines zones de production (Seine et Marne, Eure et Loir, Eure, Aisne,...). Chaque année, on constate l'apparition de nouveaux cas dans différentes régions. La dernière campagne n'a pas échappé à la règle avec 8 nouveaux départements où le champignon a été détecté : Orne, Calvados, Manche, Nord, Pas de Calais, Isère, Rhône, Deux Sèvres. Cela porte à plus de 30 le nombre de départements concernés à des degrés divers (voir carte).
Dans des régions où le champignon était déjà présent, une extension géographique a encore été enregistrée, c'est le cas en Ile de France notamment.

Quelques rappels

Ce champignon présent dans le sol provoque le développement de nécroses racinaires et un jaunissement prématuré des plantes. Les attaques précoces (avant la floraison) sont très pénalisantes, le rendement des zones atteintes ne dépassant guère les 10-20 q/ha. L'humidité des parcelles est nécessaire pour la contamination. On ne sait pas expliquer les raisons de la présence ou non du champignon. Si le retour fréquent des pois dans la rotation est un facteur de risque, on a chaque année des cas de parcelles touchées n'ayant jamais reçu de pois. Cette année encore les essais conduits par l'ITCF, l'UNIP, les sélectionneurs, confirment qu'il n'y a pas de solutions efficaces à attendre à très court terme, tant du point de vue des traitements de semences que de celui des variétés tolérantes.
Le seul outil dont on dispose à l'heure actuelle est le test prédictif en laboratoire de la présence ou non du champignon dans le sol. Il peut être réalisé dès à présent. Il présente un intérêt :
- dans des zones déjà touchées sur des parcelles non encore testées,
- dans les zones nouvellement touchées ou non encore concernées pour des parcelles présentant des risques (retour fréquent du pois, jaunissements déjà observés, parcelles humides,...).

Comment prélever ?

L'échantillon doit représenter au maximum 3 ha et être constitué d'une vingtaine de prélèvements. Pour chaque prélèvement, il faut enlever les 5 cm de terre de surface et prélever sur une hauteur de 15 cm. L'ensemble des prises doit être mélangé et il faut envoyer l'équivalent de 1,5 l de terre au laboratoire.



Surveiller les colzas.

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant :
D. VERBEKE

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

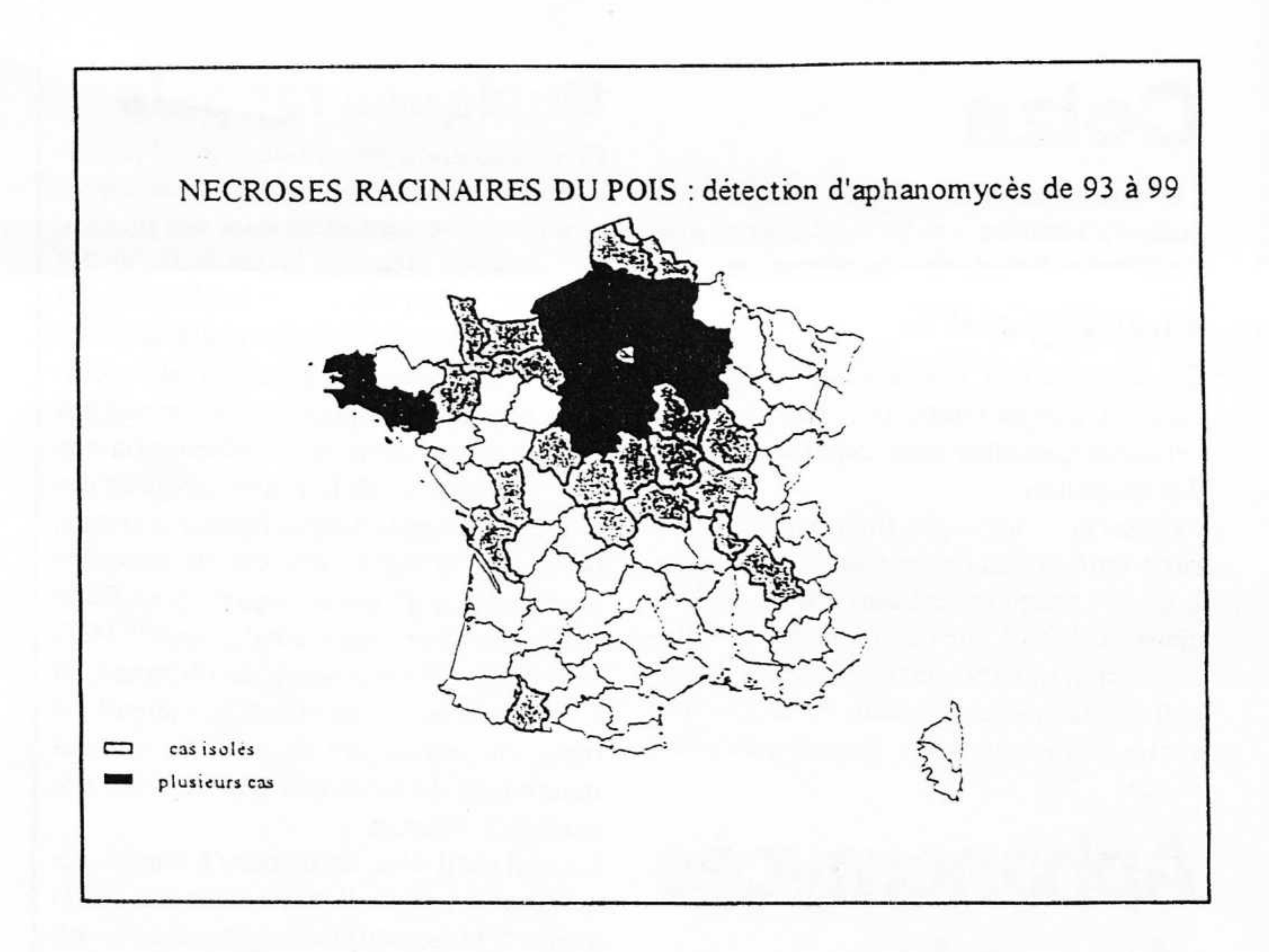
Abonnement annuel : 380 F



Où envoyer l'échantillon ?

Deux laboratoires de la Protection des Végétaux réalisent ce type d'analyses :
- Laboratoire SRPV CENTRE - 93 rue de Curambourg - 45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
- Laboratoire SRPV CHAMPAGNE - 2 Esplanade Roland Garros - 51100 REIMS.

Coût : 225 F.
Délai : 6 semaines environ (ne pas attendre la fin de l'année).
Si le test est positif, il est déconseillé de semer du pois dans la parcelle. Le champignon a de grandes chances de se développer. Si le test est négatif, il peut toutefois y avoir des cas où le champignon soit présent dans la parcelle, mais que l'échantillonnage a été effectué à côté de la zone infestée (petits ronds très souvent). Dans ces situations, le risque d'avoir une forte perte de rendement est assez faible.



Céréales : attention aux virus

Les semis d'orge et blé d'hiver vont bientôt débuter. A l'automne, ils peuvent être contaminés par plusieurs virus dont les symptômes ne seront visibles qu'en fin d'hiver.
Les principaux vecteurs de ces virus sont :
- les pucerons qui transmettent la jaunisse nanisante,
- les cicadelles susceptibles de transmettre le virus des pieds chétifs,
- un champignon du sol à l'origine des mosaïques.

Si sur ce dernier parasite la seule parade est l'utilisation de variétés résistantes, certaines précautions peuvent permettre d'éviter l'extension des deux premiers virus :
- Ne pas semer trop tôt : si possible attendre les 15 / 20 septembre.
- Surveiller le développement des vecteurs (pucerons et cicadelles [espèce Psammotettix]).
- Détruire les repousses de céréales dans les parcelles voisines.
- Intervenir si nécessaire.

Des contrôles seront faits afin de vous informer de l'évolution de ces insectes.